



BUREAU DU COMITÉ

Réunion du bureau du comité directeur du jeudi 13 janvier 2022 au district à 19 heures.

Présents : Mmes Pierrette BARROT. Isabelle RADJAI en visioconférence, MM. Jérôme BOUQUET, Bernard CHATEAUGIRON, Fabrice EREAU, Robert FERNANDEZ, Mario PAGNOUX, Claude SONALLY. Christian VALDEC.

Invité : M. Éric CORNIER en visioconférence.

Situation Financière.

Le trésorier général M. Bernard CHATEAUGIRON nous présente la situation financière au 13 janvier 2022.

- Il nous informe qu'un appel aux clubs va leur être adressé pour le 2^{ème} prélèvement relatif à la saison en cours. Il rappelle aux clubs qu'un échelonnement peut être accordé pour s'acquitter de leur paiement. Les règlements par chèque doivent parvenir avec le bordereau de paiement sur lequel figure le numéro d'affiliation du club.
- Une cagnotte a été ouverte pour participer au cadeau de départ à la retraite de monsieur Éric BIANCOLLI directeur financier de la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine.
- Après présentation du poste de travail de M. Pascal MARTINAUD par Mme la présidente, le bureau décide d'augmenter le temps de travail de ce dernier, pour le passer à 50 heures/mois.

Demande de subventions UNAF.

- Suite à leur demande de financement pour ce congrès, le bureau décide d'accorder une aide financière de 500 euros à la section départementale de l'UNAF de la Charente-Maritime, pour l'organisation du congrès régional de l'UNAF qui se tiendra à BOURCEFRANC le 11 juin 2022.

Subventions LFNA.

- Mme BARROT présidente du district, nous présente le dossier des subventions de fonctionnement de la LFNA. À ce jour, aucune décision n'a été validée. Une prochaine réunion qui aura lieu au district de la Vienne à POITIERS, courant de la semaine 5 avec le président de la LFNA et ses 12 districts, devrait finaliser les subventions définitives des districts pour la saison 2021/2022.



BUREAU DU COMITÉ

Remplacement des photocopieurs.

- Le contrat de location de nos matériels de reproduction est arrivé à son terme. Après avoir consulté plusieurs sociétés de reproduction, Mme la présidente a sollicité le directeur financier de la LFNA pour lui demander son avis sur le choix du matériel et les propositions commerciales. Le bureau directeur a validé la proposition de renouvellement du contrat de location de la société REX ROTARY et a donné son accord à Mme la présidente pour signer ce nouveau contrat.

Situation sanitaire.

- Pour la gestion des cas COVID positifs :
 - Pour les coupes, les rencontres sont décalées de 7 jours, dans le cas contraire, les équipes sont déclarées « forfait COVID ».
 - Pour les championnats, les rencontres seront reportées à une date fixée par la commission des championnats.

Point sur les championnats.

Seniors masculins, M. Jérôme BOUQUET.

- Concernant les championnats aller, les matchs se sont déroulés sans problème majeur. Les matchs retours débiteront le 30 janvier 2022. Pour les rencontres de coupes, le calendrier est respecté.

Jeunes masculins, M. Fabrice ÉREAU.

- Comme pour les seniors, les rencontres se sont déroulées sans problème particulier.
- La seconde phase des championnats reprendra à la date prévue, le 22 janvier 2022.
- Les mêmes dispositions que les seniors, seront prises concernant les reports de matchs en cas de COVID.

Féminines seniors et jeunes, M. Éric CORNIER.

- Les premières phases se sont déroulées normalement. La reprise pour la 2^{ème} phase se fera aux dates fixées par les calendriers.

Foot Nouvelles pratiques, M. Philippe ROCHEL.

- Concernant les rencontres de FUTSAL, un rappel à l'ordre devra être communiqué à tous les clubs pour les faits suivants :
 - En cas de forfait ou de salle fermée, les clubs sont tenus d'avertir impérativement le district et les équipes qui se déplacent. Dans le cas contraire, des sanctions seront prises par le district.



BUREAU DU COMITÉ

JND du 11 et 12 juin 2022.

Suite à un courrier adressé à la municipalité de la ville de ROYAN, et avec l'accord de principe donné par M. MARENGO, maire de ROYAN, la journée nationale des débutants aura bien lieu les 11 et 12 juin 2022 sur la plage de ROYAN. Une réunion est prévue le 27 janvier 2022 à 18h30 au district (préparation JND).

Questions diverses.

M. Christian VALDEC nous informe qu'une vérification sur la présence des éducateurs sur les bancs de touche pour les divisions SD1, SD2 et SD3 a été faite et il constate un manquement à la réglementation. Un rappel sera fait auprès des clubs pour les informer qu'ils ont jusqu'au 30 juin de l'année en cours pour se mettre en règle avec les statuts (présence obligatoire d'un éducateur diplômé sur le banc de touche lors d'une rencontre officielle). L'actualisation de ce règlement est en cours.

Constitution d'une commission contre les incivilités.

Suite à l'assemblée générale du district du 26 novembre 2021 et des discussions lors du comité directeur du 21 décembre 2021, le bureau directeur a validé la composition de cette commission. Des réunions de secteurs regroupant toutes les familles et les membres de commissions seront proposées selon un calendrier, permettant des échanges sur ce sujet.

Le président de cette commission sera M. Georges CASCARINO, membre du comité directeur.

Informations diverses de M. la présidente.

- Reportage pour la LFNA TV de notre district de Charente-Maritime, le 25 janvier 2022 et diffusion le lundi 31 janvier 2022.
- Situation des licences au 17 janvier 2022 :
 - o Saison 2019-2020 : 16 483.
 - o Saison 2020-2021 : 14 727.
 - o Saison 2021-2022 : 15 970.
- Tout membre appartenant à une commission de district a l'obligation d'être licencié, soit dans son club d'appartenance. Dans le cas contraire, il doit demander une licence d'ayant droit pour être en règle avec nos statuts.
- Dossier arbitrage : des difficultés de désignations et en particulier sur les catégories jeunes, au niveau régional (obligation de désignations sur ces catégories) sont malheureusement toujours constatées. La présidente demande une réunion en urgence, à la CDPA, pour trouver des solutions.

Fin de la réunion à 21 h30.

La Présidente
Pierrette BARROT

Le secrétaire général
Claude SONALLY



BUREAU DU COMITÉ